

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 29 Septembre 2010

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal Maire.

Présents : Mesdames FRUALDO A. PIATTI G. BARBIER M. Messieurs HUGOT D. MATHIEU C. RAVON H. CAUSSARD J.P. MONNAUX H. GOUSSARD D.

Absents : Madame QUIVIGER G. (pouvoir Md ROYER C.) Messieurs TISSIER A. JOVIGNOT P. LEFEVRE F. THOUVEREY P.

Secrétaire de séance : Madame Annie FRUALDO

ETUDE SUR UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME

Le dossier d'urbanisme demandé sur un terrain situé en zone 1AU est laissé en attente.

En effet, la commune a décidé de faire établir un relevé sur le tracé exact des conduites d'eau du Syndicat des Eaux et de l'Armée. La décision sur la constructibilité sera prise lors d'une prochaine réunion.

BRIGADE DE GENDARMERIE DE LIGNY LE CHATEL

Le Conseil municipal refuse la demande de prise en charge de l'automatisation du portail de la Gendarmerie.

En effet, ces travaux doivent être pris en charge par la S.N.I. propriétaire des murs.

Il va leur être conseillé de prendre attache auprès de la Communauté de Communes de la Vallée du Serein.

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Il a été décidé de maintenir la fermeture du secrétariat le lundi après midi et le samedi matin.

COMPTE EPARGNE TEMPS

Il a été décidé de mettre en place un compte épargne temps ouvert à tout le personnel de la commune.

Une réunion d'information sera organisée sur les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du CET, ainsi que les modalités de son utilisation par l'agent.

ETUDE SUR LES EXONERATIONS FISCALES A PRENDRE AVEC EFFET EN 2011.

Après étude des différentes possibilités de maintenir, supprimer ou mettre en place des exonérations fiscales, il a été décidé de ne pas appliquer de nouvelles mesures.

AMORTISSEMENT DES TRAVAUX ET SUBVENTIONS (Budget Assainissement)

Il a été décidé de modifier les durées des Amortissements des travaux et subventions pour 2010 applicables sur le budget 2010.

TRAVAUX VESTIAIRES DU FOOT

Suite à une première visite des vestiaires du foot, il est décidé de mettre en place la liste des travaux à réaliser et devenant urgents..

Il a été émis un avis favorable à la demande de l'A.S.S. sur le prêt du bungalow à installer sur le terrain de foot de Pontigny. Une convention sera signée entre les 2 parties.

LOCATION LOGEMENT ECOLE MATERNELLE

Il est rappelé que le logement locatif de l'école maternelle est en rénovation et sera prochainement terminé.

Le montant du loyer sera de 450 € hors charges.

PERSONNEL NECESSAIRE AU FONCTIONNEMENT DES SURVEILLANCES ET CANTINE SCOLAIRE

Suite à la mise en place des nouveaux circuits et horaires scolaires, il est nécessaire de recruter du personnel.

Il est décidé de créer un poste pour 1 heure de travail, répartie par 15 mn (8h25 à 8h40 maternelle) (12h00 à 12h15 maternelle) (13h15 à 13h45), aide pour la conduite des enfants de la cantine pour la maternelle et la primaire).

Rajouter 15 mn à Patricia GEFFROY (30 mn en tout de 11 h 45 à 12 h15).

Monsieur RANDE Enseignant va garder les enfants en attente du car, de 12 h 00 à 12 h 15 à l'école primaire. (15 mn par jour).

QUESTIONS DIVERSES.

- Accord pour redevance d'occupation du domaine public Année 2010.

Réseaux E.D.F. 180,00 €

Gaz de France 334.81 €

France télécom 763.55 €

- Récompense aux artificiers pour le 13 Juillet

Il est décidé de récompenser nos artificiers pour leur travail bénévole du 13 Juillet par 1 bon d'achat dans un commerce local.

- MISE EN PLACE D'ABRIS BUS:

Il est décidé l'acquisition et la mise en place de 2 abris bus sur la commune.

1 abri bus à installer dans la cour de l'école primaire Rue des Fossés.

1 abri bus à installer Route de Varennes, face au Lotissement Champ Pommard.

· ASSAINISSEMENT LORDONNOIS

Le Conseil municipal accepte la construction de la nouvelle boîte de branchement par la S.A. G.C.T.P. pour un montant de :1.865.76 € TTC au 4 Rue des Troncs.

· Achat de coffrets pour registres de sécurité dans les bâtiments.

La commission est chargée de cette étude.

· Achat de tables pour SALLE DES FETES de Ligny S.A. MEFRAN

Il est décidé l'achat de 10 tables rectangulaires, 10 tables rondes et 1 chariot pour tables rondes.

· Tables TENNIS.

Il est décidé de mettre à disposition à l'Association du Tennis de Table, les 2 supports de tennis entreposés à la salle des fêtes de Ligny.

Une convention sera signée entre les 2 parties.

· SALLE Avenue de Chablis

Le Conseil municipal accepte de mettre à disposition la salle communale avenue de Chablis aux associations qui en font la requête.

Le groupe de musique (LE BIG BAND) en a déjà fait la demande.

La séance est levée à 11 h 30

Fait à LIGNY LE CHATEL le 5 Octobre 2010,

Le Maire,

Madame ROYER Chantal